

---

**Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2019 :  
A la recherche du meilleur créateur ou repreneur  
d'entreprise artisanale (H/F)**

*La Chambre des Métiers lance un appel à candidatures pour la 5<sup>e</sup> édition du prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat. Elle recherche le meilleur créateur ou repreneur d'entreprise artisanale qui s'est lancé entre 2014 et 2017, quelle que soit son activité artisanale. Le gagnant du concours sera récompensé par un prix d'une valeur de 7.500 € offert par BGL BNP Paribas, partenaire de cette 5<sup>e</sup> édition.*

Le prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat s'inscrit dans la politique de la Chambre des Métiers qui vise à mettre en lumière les femmes et hommes qui se sont lancés vers l'indépendance en créant leur propre entreprise ou qui ont repris une entreprise artisanale. Parallèlement, ce concours sert à souligner et partager les expériences de ces entrepreneurs afin d'encourager l'esprit d'entreprise au Luxembourg et de soutenir et motiver celles et ceux qui souhaitent poursuivre une voie similaire.

La participation au concours est gratuite et ouverte à toute personne exploitant une entreprise artisanale ressortissante de la Chambre des Métiers, et cela depuis 2 années au moins et 5 années au plus – et ce plus précisément entre 2014 et 2017.

Ce concours mettra ainsi l'accent sur le succès de ces créateurs et repreneurs en les distinguant par leur concept innovant, l'originalité de leur idée, ou simplement par l'effet créateur d'emplois de leur initiative. Un jury composé de quatre membres - un représentant de la Chambre des Métiers, un expert financier, un représentant du Ministère de l'Economie et un représentant de BGL BNP Paribas sélectionnera cinq projets et se fera une idée concrète de ceux-ci en visitant les entreprises sélectionnées. Le gagnant du concours Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2019 sera dévoilé en mars 2019 lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu dans les locaux de BGL BNP Paribas à Luxembourg-Kirchberg. Par son soutien au concours, BGL BNP Paribas réaffirme sa position de partenaire financier privilégié des entreprises au Grand-Duché.

**Dates-clés à retenir :**

Clôture des candidatures : 8 janvier 2019

Révélation des finalistes : Mi-janvier 2019

Remise du prix : Début mars 2019

L'inscription au concours se fait par l'inscription en ligne sur [createur.cdm.lu](http://createur.cdm.lu) ou par envoi du dossier de candidature disponible auprès de la Chambre des Métiers et/ou téléchargeable sur [createur.cdm.lu](http://createur.cdm.lu).

Pour plus d'informations sur le prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2019 ou pour découvrir des témoignages des éditions précédentes, rendez-vous sur [createur.cdm.lu](http://createur.cdm.lu) ou contactez Christian Kremer au 42 67 67-229 ou par e-mail à [christian.kremer@cdm.lu](mailto:christian.kremer@cdm.lu).

---

Luxembourg, le 19 septembre 2019

Communiqué par la Chambre des Métiers